

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XX

Québec, 7 septembre 1907

No 4

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 49. — Les Quarante-Heures de la semaine, 49. — Nécrologe, 50. — Notices nécrologiques 52. — L'influence indue en Angleterre, 55. — Le port du chapelet, 55. — L'alcool pourvoyeur des prisons, des asiles, des hôpitaux, 57. — L'industrie des faux pauvres en d'autres pays, 58. — Bibliographie, 61.

Calendrier

— o —

8	DIM.	b	XVI apr. Pent. et 2 sept. Nativité de la Ste Vierge, Kyr. 2 cl. — II Vêp., mém. du suiv. et du dim. et d'un martyr. A la Basilique, II Vêp. de la Nativ., mém. du suiv., des S. Reliques (II Vêp.), du dim. et d'un mart., <i>Iste</i> .
9	Lundi	b	
10	Mardi	b	S. Pierre Claver, confesseur.
11	Merc.	fb	S. Nicolas Tolentino, confesseur.
12	Jendredi	fb	
13	Vend.	fb	
14	Samd.	r	De l'octave. Exaltation de la Ste Croix, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

8 septembre, Saint-Laurent, I. O. — 9, Saint-Côme. — 10, Saint-Pamphile. — 11, Sainte-Claire. — 12, Saint-Valier. — 13, Saint-Sébastien.

Nécrologe

— o —

Evêché de Chicoutimi, 3 septembre 1907

Le Très Révérend J.-F. Gendron, vicaire général, décédé à l'Hôtel-Dieu Saint-Valier à l'âge de 62 ans, le 29 août, était membre de la Société d'une messe (section diocésaine), de la Société ecclésiastique du Sacré-Cœur, de la Société ecclésiastique Saint-Joseph et de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Le Très Révérend B.-E. Leclerc, vicaire général, décédé à la Malbaie le 1^{er} septembre, à l'âge de 69 ans, était membre de la Société d'une messe (section diocésaine), et de la Société ecclésiastique du Sacré-Cœur.

F.-X.-EUG. FRENETTE ptre,
Secrétaire.

Lettre de Son excellence Mgr le Délégué apostolique.

— o —

Délégation Apostolique,
Ottawa, le 30 août 1907.

A Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin,
Archevêque de Québec.

Monseigneur,

J'ai appris, avec la plus profonde douleur, par les journaux d'aujourd'hui l'effrayante catastrophe qui a plongé dans le deuil la population de Québec. Les détails navrants que nous donnent les journaux sur la mort d'un si grand nombre de victimes m'ont profondément ému. Je m'empresse de vous offrir à vous, Monseigneur, aux citoyens de Québec et aux parents des victimes, l'expression de mes plus sincères sympathies. Je ne manquerai pas de demander au Dieu des miséricordes d'accorder l'éternel repos à ceux qu'une mort si inopinée est venue ravir à l'affection de leurs familles. Daigne aussi le Dieu des miséricordes accorder à ces familles.

si éprouvées force et consolation dans une si grande épreuve.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Votre dévoué en J.-C.,

DONAT, Archevêque d'Ephèse,

Délégué apostolique.

Chronique diocésaine

— o —

— Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, S. G. Monseigneur l'Archevêque a fait la bénédiction solennelle de l'école Saint-Edouard, à Beauport. Cette cérémonie a donné lieu à une fête remarquable, à laquelle ont pris part les autorités religieuses et civiles.

Les journaux quotidiens ont fort bien raconté les détails de cette démonstration. Tout ce que nous pouvons signaler ici, ce sont le sermon — dont l'on dit tant de bien — de M. l'abbé Robert, du Séminaire de Québec, et les discours de Monseigneur l'Archevêque, de M. le curé Déziel, et de M. l'avocat J.-E. Bédard, le fondateur du nouveau collège. M. Bédard a expliqué lui-même, en un langage émouvant, dans quelles nobles intentions et en obéissance à quels motifs élevés il a voulu doter sa paroisse de cette institution scolaire.

Le nouveau collège est un très bel édifice, supérieurement aménagé, et pourvu à l'avance du mobilier le plus complet et le plus perfectionné.

— Lundi matin, S. G. Mgr l'Archevêque assista au service funèbre chanté à Saint-Romuald, pour les nombreux paroissiens qui ont péri dans l'effroyable catastrophe du Pont de Québec. Avant l'absoute, auquel Elle-même a présidé, Sa Grandeur adressa à l'assistance une allocution très impressionnante sur le triste événement, et donna lecture de la lettre de sympathie (que nous donnons en une autre page) reçue de Son Excellence Mgr Sbarretti, Délégué apostolique au Canada.

— Jeudi de cette semaine ont eu lieu, à Kamouraska, les funérailles de M. l'abbé Leclerc, vicaire général de Chicoutimi et ex-curé de la Malbaie (Charlevoix). Un nombreux clergé assistait. Mgr F.-X. Belley, vicaire général et curé de Chicou-

timi, représentait Mgr l'évêque de Chicoutimi. Mgr H. Têtu et M. l'abbé V.-A. Huard, de l'archevêché de Québec, y assistaient aussi.

— Le 28 août, en la fête de saint Augustin, Monseigneur C.-A. Marois, vicaire général, a présidé une cérémonie de profession et de vêtue au couvent de Jésus-Marie, à Sillery. C'est M. le curé Z. Lambert, de Beauceville, qui a donné le sermon de circonstance.

Ont prononcé leurs premiers vœux :

Mlles D. Guay, du Minnesota, en religion Mère Marie-Aloïsa ; A. Lemaitre-Duhaimé, de Montmagny, en religion Mère Sainte-Pauline ; G. Binet, de Beauceville, en religion Mère Saint-Irénée ; R.-A. Dion, de Saint-Gervais, en religion Mère Saint-Pierre-Nolasque ; A. Labonté, de Drummondville, en religion Sœur Saint-Guillaume ; A. Saint-Martin, de Saint-Robert, en religion Sœur Saint-Narciscus ; D. Rondeau, de Saint-Jean de Matha, en religion Sœur Saint-Isidore.

Ont pris le saint habit :

Mlles M.-L. Lavoie, de Saint-Pascal, en religion Mère Saint-Grégoire de Nazianze ; Z.-A. Dumas, de Saint-Anselme, en religion Sœur Sainte-Anne ; Brigitte LeBlanc, de Carleton, en religion Sœur Sainte-Julie.

Assistaient au chœur MM. les abbés E. Maguire, A. Lacasse, O. Dion, et F. Dupuis, aumônier du couvent.

Notices nécrologiques

— o —
M. L'ABBÉ J. F. GENDRON

vicaire général de Chicoutimi

M. Joseph-Félix Gendron est décédé à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, jeudi le 29 août.

Né le 30 septembre 1845, à Saint-Casimir (Portneuf), il était donc âgé de 62 ans. Après avoir fait ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre à Québec le 30 mai 1874. Il passa ensuite une couple d'années comme régent au petit séminaire de Québec, après quoi il fut nommé au vicariat de l'Islet.

En 1878, nous le trouvons curé de Tadoussac, d'où il fut transféré, cinq années plus tard, à Sainte-Agnès (Charlevoix).

La préfecture du Golfe Saint-Laurent ayant été attachée au diocèse de Chicoutimi, en 1892, S. G. Mgr Labrecque transfère M. Gendron de Sainte-Agnès à la Pointe-aux-Esquimaux, lui conférant en même temps le titre et les pouvoirs de vicaire général. Lorsque, en ces dernières années, cette préfecture fut détachée du diocèse de Chicoutimi et confiée à l'Institut des Eudistes, M. l'abbé Gendron prit sa retraite, d'abord à l'évêché de Chicoutimi, puis à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

D'humeur toujours égale, de tempérament calme et un peu timide, M. Gendron aura passé dans la vie sans faire grand bruit. Mais il a fait de la bonne culture dans le champ du Seigneur ; il a édifié tous ceux qui l'ont connu, au cours de sa carrière, par sa piété, son humilité, sa douceur. C'est donc une vie bien pleine et bien belle, au point de vue des intérêts éternels, qui sont les seuls importants.

Le prêtre défunt était du commerce le plus agréable, tant il était simple, modeste, charitable, et toujours gai. Nous ne croyons pas qu'il y ait une seule personne avec qui il ait eu jamais la moindre difficulté. Pourtant, peu nombreux sont les gens qui ont vécu près lui et n'ont pas été les victimes de quelque une de ces mystifications qu'il savait si bien machiner, qui n'avaient jamais rien de blessant, et finissaient toujours par un bon éclat de rire. Ses communications épistolaires, qui tournaient souvent en bouts rimés, d'une prosodie extraordinaire, faisaient la joie de ses correspondants.

Les funérailles de M. le G. V. Gendron ont eu lieu lundi de cette semaine, à la cathédrale de Chicoutimi.

M. L'ABBÉ B.-E. LECLERC

vicaire général de Chicoutimi

Les restes mortels du grand vicaire Gendron n'étaient pas encore inhumés, lorsque Dieu rappela à lui un autre vicaire général du même diocèse de Chicoutimi, M. l'abbé Bruno-E. Leclerc, qui avait pris sa retraite l'an dernier.

M. Leclerc était âgé de 69 ans. Il était né à Kamouraska le 16 novembre 1838. Il y fut ordonné prêtre le 9 novembre

1862, après avoir fait son cours d'études au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Un bon nombre d'années durant, il appartint au personnel du même collège, et fut ensuite vicaire à Saint-Joseph de Beauce, cinq ou six ans. En 1877, il est nommé curé d'Hébertville (Lac Saint-Jean). Enfin, en 1891, S. G. Mgr Bégin, alors évêque de Chicoutimi, le nomma vicaire général et curé de la Malbaie (Charlevoix). Il occupa ce poste durant 15 ans, jusqu'à l'automne de 1906, où le mauvais état de sa santé le força à renoncer à l'exercice du saint-ministère. Et depuis une année, il s'était retiré chez l'un de ses neveux, M. l'abbé C. Leclerc, curé de Saint-Edouard de Lotbinière.

Vers la fin du mois dernier, M. Leclerc voulut revoir son ancienne paroisse de la Malbaie, et il s'y rendit en effet. C'est là que la mort est venue le trouver, dimanche le 1^{er} septembre.

Les funérailles ont eut lieu jeudi, à Kamouraska, sa paroisse natale où ses restes mortels ont été inhumés.

Le grand vicaire Leclerc était ce que l'on nomme un « prêtre distingué », par ses talents intellectuels comme par la haute culture qu'il leur avait donnée. Lecteur assidu, depuis de longues années, des grandes revues catholiques et des œuvres apologetiques contemporaines, il était très informé sur l'histoire passée et présente de l'Eglise. Aussi sa conversation était une joie pour les esprits qui s'intéressent à la marche de la vérité et aux luttes qu'elle rencontre partout. Ce prêtre instruit savait aussi instruire les paroissiens qu'il avait à diriger, et leur inspirer le dévouement qu'il avait lui-même pour l'Eglise. Prêtre patriote, il rendit à la colonisation tous les services qui furent en son pouvoir. Prêtre homme d'affaires — non, M. Leclerc n'a pas droit à ce titre.

Il y a manière de louer le prêtre administrateur, financier, en appuyant sur les services qu'il rend à sa paroisse, sur le bien que des ressources plus grandes lui permettent d'accomplir... Eh bien ! il y a aussi de belles choses à dire sur le prêtre qui s'entend peu aux affaires temporelles, et qui ne sait pas réussir à créer et à grossir des réserves : ce prêtre a pratiqué le désintéressement des choses terrestres, son cœur était détaché des biens de ce monde, sa main s'ouvrait large pour soulager l'indigence, pour encourager l'éducation. M. Leclerc,

qui n'était pas grand administrateur ni financier beaucoup entendu, mérite donc, de ce chef, de l'admiration et des éloges. Car, après avoir été longtemps curé de riches paroisses, il est mort très pauvre des biens de la terre, — mais très riche des mérites d'un long apostolat. Cet apostolat fut marqué par un grand amour de l'Eglise, et un zèle incessant pour les intérêts des âmes.

D'un esprit si cultivé, d'une intelligence si meublée, le grand vicaire Leclerc avait aussi de belles qualités de cœur. Seulement, il fallait ne pas se laisser tromper par l'écorce quelque peu rude, laquelle tout d'abord masquait cette bonté, cette bonhomie, qui rendaient si douces les relations avec ce prêtre défunt, quand on le connaissait de plus près. Alors les petites brusqueries inconscientes cessaient vite d'être prises au sérieux, tant les compensaient et les effaçaient complètement les procédés délicats et sincèrement affables. Une toute minime pointe de vanité naïve, très inconsciente aussi, à coup sûr, achevait de rendre originale et caractéristique cette physionomie, rien moins que banale, du grand vicaire Leclerc, dont le bon souvenir restera dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

M. Leclerc, comme M. l'abbé Gendron, ont jadis fait partie du clergé de ce diocèse. A ce titre, nous les recommandons tous deux aux ferventes prières de nos vénérés confrères.

H.

R. I. P.



L'« influence indue » en Angleterre !



Nous traduisons ce qui suit de l'*Ave Maria* (Notre-Dame, Indiana), livraison du 31 août :

Nous admirons la prévoyance et l'esprit pratique qui se manifestent dans la communication suivante, faite par l'évêque de Liverpool à son clergé :

« La prochaine élection générale sera d'un souverain intérêt pour la cause de l'éducation catholique en Angleterre. Aussi il importe extrêmement que le vote catholique, dans chacune des divisions électorales, soit parfaitement organisé. J'insiste, en conséquence, pour que tous les pasteurs des missions s'occu-

pent, sans différer, de la question de l'enregistrement des électeurs catholiques. . . Il serait bon, pour les pasteurs des missions, dans chaque ville et dans chaque collège électoral, de se réunir, et cela tout de suite, pour s'entendre sur les mesures à prendre, au moyen de petits comités de zélateurs, pour examiner les listes des Inspecteurs, pour faire la recherche des voteurs catholiques, et pour porter jusqu'à la cour de Revision les réclamations de ceux des catholiques qui ont droit d'être inscrits sur la liste. Après toute l'agitation de l'année dernière, il sera facile de faire comprendre à vos fidèles combien il importe qu'ils aillent enregistrer leurs convictions au bureau de votation, et qu'ils arrivent de la sorte à protéger, autant que possible, les plus chers intérêts de leurs enfants. »

Nous ne serions pas surpris d'apprendre, ajoute l'*Ave Maria*, que des politiciens anglais, du parti de ceux qui sont hostiles à la cause éducationnelle catholique, accusent l'évêque de Liverpool d'exercer une « *influence indue* », de « salir sa robe violette dans la fange de la politique », etc. Mais ce genre d'hypocrites sottises perd rapidement de son effet. L'évêque est un sujet britannique, et en cette qualité il a tous les droits d'influencer, autant que cela est dans ses moyens, ses compatriotes en ce qui concerne ce qu'il juge être d'un bon gouvernement. Bien plus, il est le berger légitime de son troupeau. Et c'est non seulement un privilège, mais un droit qu'il exerce, quand il dirige la conduite des fidèles en des matières intéressant directement leur foi et la future moralité de leurs enfants. Des adversaires intéressés peuvent regretter ce qu'ils appellent probablement sa « dangereuse activité. » Mais si les évêques de la France avaient fait preuve d'une semblable activité au cours du dernier demi-siècle, les catholiques de ce pays seraient aujourd'hui non pas les victimes, mais les maîtres de son gouvernement.

Le port du chapelet

— o —

Le catalogue des Indulgences publié avec l'approbation de Léon XIII, le 29 août 1899, ne mentionne plus l'indulgence de 100 ans et autant de quarantaines accordée par Innocent VIII

le 26 février 1491, dans sa Bulle *Splendor paternæ gloriæ*, à ceux qui portent sur eux leur chapelet.

A la demande du Maître général des Dominicains, Sa Sainteté Pie X vient de renouveler cette indulgence à gagner, une fois le jour, par ceux qui portent dévotement sur eux leur chapelet par amour pour la sainte Vierge (31 juillet 1906).

— o —

L'alcool pourvoyeur des prisons

DES ASILES D'ALIÉNÉS, DES HOPITAUX

— o —

A l'un des journalistes de Paris qui le questionnait sur le sujet de l'alcoolisme, M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, a fait d'intéressantes déclarations dont voici des extraits :

— Nos moyens d'action sont tous moraux. Nous nous bornons à dire la vérité : que l'alcoolisme conduit à la prison, à l'asile d'aliénés, ou à l'hôpital.

A la prison : On a constaté que sur 2 950 détenus à Sainte-Pélagie, aujourd'hui démolie, il y en avait 2 124 s'adonnant à l'ivrognerie.

A l'asile d'aliénés : En 1865, on a consommé en France 873 007 hectolitres d'alcool, on a constaté 14 983 cas d'aliénation mentale, soit un aliéné pour 58 hectolitres. En 1892, on a consommé 1 735 367 hectolitres d'alcool ; le nombre des cas de folie s'est élevé à 58 753, soit un aliéné pour 30 hectolitres.

A l'hôpital : On ne peut citer de chiffres, mais le mal est peut-être plus grand encore. Tous les buveurs heureusement ne vont pas en prison et ne deviennent pas fous, mais le plus grand nombre, par la misère qu'engendre leur vie, deviennent tributaires de l'hôpital. L'alcoolisme aggrave toutes les indispositions, on ne saurait trop le redire, complique toutes les maladies, rend difficiles et dangereuses les opérations les plus simples, même chez ceux qui ne sont pas habituellement des ivrognes, mais que l'alcoolisme a pénétrés insidieusement par l'habitude quotidienne des apéritifs, des absinthes, des vermouths et autres produits nocifs.

Voilà le mal, on l'a décrit plus éloquemment que je ne puis le faire ; mais nul ne pourra avec plus de conviction que moi pousser le cri d'alarme !

L'industrie des faux pauvres en d'autres pays

— o —

Les faux pauvres les plus dépourvus d'imagination simulent une infirmité : c'est très simple. Il y a celle de l'aveugle, du sourd-muet, du manchot, de l'amputé, du sans jambe. Pour ces dernières infirmités, on a des appareils spéciaux. M. Georges Berry, député, s'est beaucoup occupé de la question ; il a découvert, à Paris, rue du Mont-Cenis, un industriel qui louait toutes sortes d'appareils parfaitement combinés pour simuler telle ou telle infirmité. Le faux pauvre donnait d'abord 20 francs de cautionnement et tout le jour il excitait la compassion des passants par ses infirmités : le soir, il allait, tout joyeux et bien valide, payer 1 franc de location. Il changeait quelquefois d'appareil, afin d'expérimenter celui qui était le plus capable d'apitoyer la foule ou celui qui lui convenait le mieux, et fixait ensuite son choix.

D'autres, plus habiles, feignent l'épilepsie : ils tombent sur la place publique, se tordent en des convulsions horribles, tandis qu'un morceau de savon caché dans la bouche permet de simuler l'écume. Un attroupement se forme, on donne les premiers soins à la pharmacie voisine, tandis que les sous pleuvent dans la casquette qui semblent posée négligemment à côté. J'ai connu un de mes amis qui reconnaissait infailliblement un faux épileptique à la seule manière dont la coiffure de l'infirmes était placée à terre.

Les faux pauvres ont des ruses plein leur sac. On a que l'embarras du choix.

Je puis en citer quelques-unes.

Ils ont le coup de la pièce de cent sous. Un pauvre homme avec la blouse blanche de l'employé feint d'avoir perdu quelque chose et cherche fiévreusement entre les pavés. Il n'en faut pas davantage pour faire un attroupement. Tout à coup, il éclate en sanglots : c'est une pièce de monnaie qu'il allait remettre à son patron ; il est trop pauvre pour la remplacer, il va être chassé et appelé voleur par son patron, il est l'unique soutien de sa vieille mère !!! Et des larmes et des sanglots !!! Qui serait capable de ne pas venir en aide à un tel malheureux ? Vite on fait une collecte qui couvre la perte, et notre faux mendiant a des élans sublimes de reconnaissance.

Il y a le coup du suicide. Maxime du Camp l'a raconté. Je le cite textuellement : « Le 28 août 1887, à l'heure où la population est nombreuse sur les quais des Champs-Élysées, un homme mal vêtu pousse un cri de désespoir et se jette dans la Seine, près du pont de l'Alma. La foule s'amasse, elle voit le malheureux reparaître sur l'eau, qu'il frappe de gestes incohérents et couler encore comme s'il avait plongé. A cet instant, un autre homme, costumé en ouvrier, se précipite à la rivière, nage avec vigueur, saisit le noyé, et, à grands efforts, le ramène sur la berge. Tout le monde accourt, on environne le sauveteur et le noyé. Celui-ci semble sortir d'un évanouissement et s'écrie : « Qu'as-tu fait ? Pourquoi ne m'as-tu pas laissé mourir ? Je n'ai plus d'ouvrage et voilà trois jours que je n'ai pas mangé ! » Il se relève et veut s'élaner vers la rivière on le retient, il se débat : « Laissez-moi mourir, laissez-moi mourir !! » Le sauveteur intervient, il fouille dans ses poches, en tire 50 centimes, et, d'un ton emprunté au plus larmoyant des mélodrames : « Tiens, voilà tout ce qui me reste, j'en serai « quitte pour ne pas manger d'aujourd'hui ! » Ces deux fourbes tombent dans les bras l'un de l'autre et se donnent l'accolade des grands dévouements. Qui résisterait à un tel spectacle ? Tous les cœurs s'émeuvent, les yeux sont humides, et chacun met la main à sa poche. Des gros sous, des pièces blanches des pièces d'or sont donnés à cet homme qui se dit à jeun depuis trois jours. Les deux compères s'éloignent, mais des agents de la sûreté ont flairé la supercherie, ils filent les adroits filous et les voient s'installer dans un cabaret en compagnie de joyeux camarades. »

Ce tour de faux mendiant n'est point le dernier mot de la ruse : on lisait dans le *Journal des Débats*, en février 1905, ce truc nouveau, encore inconnu en France : « Une des rues les plus fréquentées de New-York. Un homme en guenilles, le visage émacié, se soutenant à peine, erre le long du trottoir. Tout à coup, il aperçoit sur la pierre du ruisseau une miche de pain ; il se baisse et la saisit avec des mains avides. Au même moment, un énorme terre-neuve se précipite sur lui et lui dispute sa proie ; l'homme défend son pain ; l'animal gronde, montre ses dents : ils luttent, le chien et l'homme roulent dans la poussière, mais la bête formidable a vite raison de l'homme

exténué, elle s'enfuit victorieuse, emportant dans ses crocs le dîner du vaincu. Quelques personnes ont vu cette scène sauvage, elles relèvent le malheureux qui a perdu connaissance; les passants s'attroupent, on leur raconte le drame, une bonne âme fait la quête; petites ou grosses, les pièces de monnaie tombent de tous côtés. Le pauvre diable est revenu à lui, il remercie avec des larmes de joie, il court vers une boulangerie... Un policeman l'a arrêté la semaine dernière au moment où, pour la cinquième fois dans la même matinée, il renouvelait avec le même terre-neuve ce tragique scénario. Le chien était dressé, il jouait son rôle avec un naturel parfait, et les deux artistes promenaient successivement leur drame dans tous les quartiers de New-York, toujours avec le même succès. Ils faisaient des journées de 100 à 250 francs.

D'autres fois, ils font le coup du loyer. Un soir, à la nuit tombante, vers la fin du mois, une femme en larmes se présente chez vous; elle a cinq enfants, son mari est au lit malade et ne peut travailler; il va falloir payer le prix du loyer, 35 francs, telle rue, tel numéro, tel propriétaire. Jusqu'ici, l'ouvrier a pu payer; voici les quittances des dix derniers mois. Aujourd'hui, c'est impossible. Si Monsieur voulait seulement prêter quelque argent... Et tout cela est entrecoupé de sanglots. On ne prête pas, on donne. Pour mieux réussir dans ce genre de ruse, les faux mendiants ont un journal et des revues qui les renseignent très fidèlement sur une foule de détails utiles à l'exploitation des riches.

D'après le *Gaulois*, il existe à Paris une publication quotidienne, ayant pour titre: *Journal des mendiants*. Elle a sa rédaction, ses abonnés, ses acheteurs au numéro. Il n'y manque qu'une imprimerie, car ce journal est simplement autographié et tiré au polycopie. Il est écrit sur une feuille et contient chaque matin la liste complète et détaillée des cérémonies (mariages, baptêmes, enterrements), qui doivent avoir lieu dans la journée entre gens riches et où, dès lors, la recette pour les mendiants peut être plus fructueuse.

Un vieux mendiant de profession qui connaissait à fond le métier eut l'idée de rédiger un annuaire à l'usage des mendiants. C'était un carnet manuscrit qu'il vendait 3 francs, et qui donnait la liste des personnes bienfaitrices de Paris.

(A suivre.)

ELIE DUHAX

Bibliographie

— o —

— Merci au Manitoba, qui a bien voulu signaler, en termes très aimables, le 20^e anniversaire de notre publication.

— *Chansons patriotiques et nationales*, extraites du deuxième volume des *Elévations poétiques* de M. l'abbé F.-X. Burque. Québec. 1907.

Cette brochure de 36 pages contient des chants nouveaux sur nos airs nationaux les plus connus.

De toutes ces chansons, l'auteur a évidemment une préférence pour la dernière, qu'il intitule « courte chanson nationale » et dont il donne la musique, qui n'est d'ailleurs que celle de la chanson « Comme le dit un vieil adage », de Sir G.-E. Cartier.

Nos lecteurs seront contents de lire ici cette « courte chanson nationale » de M. l'abbé Burque.

I

Soyons fiers de notre origine,
Et des exploits de nos aïeux :
Nouvelle-France, œuvre divine :
Voilà ce qui brille à nos yeux !

REFRAIN

O Canada, terre chérie,
Toi qui progresses chaque jour,
Reste à jamais, belle patrie,
Notre bonheur et notre amour !

II

Notre histoire est une épopée
Pleine de gloire et de leçons :
La croix, la charrue et l'épée :
Voilà ce que nous bénissons !

III

Suivons les traces de nos pères ;
Imitons leurs nobles vertus :
Si nous voulons des jours prospères,
Reprenons leurs travaux ardens.

IV

Ils furent soldats de l'Eglise,
De leur langue et leur liberté :
Même tâche, même devise,
Incombe à leur postérité !

V

Dans nos luttes parlementaires,
Papineau vaut un bataillon ;
Dans nos campagnes militaires,
Marchons au cri de Carillon !

VI

Unissons-nous, comme des frères,
Pour défendre nos lois et droits,
Nos champs, nos lacs et nos rivières.
Notre grand fleuve et nos grands bois !

VII

Chantons notre reconnaissance
Au Seigneur, pour tant de bienfaits !
Rallions-nous, pleins d'espérance,
Au drapeau canadien-français !

— *Charles Darwin*, par E. THOUVEREZ, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, n° 438-439). Prix : 1 fr. 20. Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

On trouvera, dans ce volume, en même temps qu'un exposé critique et complet du Darwinisme, une sorte de biographie psychologique, succincte mais singulièrement suggestive, de Darwin. L'auteur étudie successivement l'Hérédité des Darwin, puis l'Education de Charles Darwin, son Voyage autour du monde, sa Vie pendant le séjour à Londres, enfin les dernières années à Down. Passant à l'examen du système, M. Thouverez consacre un premier chapitre aux prédécesseurs de Darwin : Erasme Darwin en Angleterre, Gœthe en Allemagne, Lamarck et Buffon en France. Ainsi il arrive à l'exposé et à la discussion des idées émises par Darwin dans le livre sur *l'Origine des espèces*, et présentées analytiquement dans les *Variations*. Après un bref résumé des ouvrages publiés postérieurement, vient l'histoire du Darwinisme chez les disciples de Darwin jusqu'à nos jours. L'auteur termine par une critique du système qu'il définit « une certaine forme, entre plusieurs possibles, du transformisme qui est lui-même une forme de l'évolution », et montre comment on peut établir, sur la théorie évolutionniste, une thèse qui concilie les exigences techniques et positives de l'intelligence spéculative avec les exigences métaphysiques et religieuses de la volonté morale.

— *A.-A. Cournot*, par FLORIAN MENTRÉ, professeur de philosophie. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, n° 440).

Prix : 0 fr. 60. Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VI^e).

Depuis quelques années, Cournot est en faveur dans le monde philosophique. Mais la plupart de ses ouvrages sont devenus introuvables, et le public ne les connaît guère que par des articles de revue. Ce grand méconnu, dont l'œuvre égale celle d'un A. Comte ou d'un Renouvier, attend encore un livre d'ensemble où ses idées soient exposées intégralement. Il était donc opportun de résumer ses principales théories, notamment celles qui ont trait à la religion et au christianisme. Car ce penseur, doublé d'un savant, ne craignit pas d'aborder le problème religieux, et il le fit avec sa profondeur et son originalité coutumières. On trouvera dans le présent volume des vues ingénieuses, d'une actualité saisissante, sur la science, la philosophie et la religion. L'auteur s'est efforcé d'imiter la manière de Cournot, et il le cite souvent pour que ses lecteurs puissent l'apprécier directement et éprouvent le désir de méditer l'œuvre elle-même, féconde en enseignements d'un intérêt durable. Cette brochure peut servir d'initiation à la philosophie de Cournot, dont le nom sera bientôt célèbre; dès maintenant, il n'est plus permis à aucun homme instruit de l'ignorer.

— BALLANCHE, *Pensées et Fragments*. — *Extraits des Œuvres et des Manuscrits inédits, avec une Introduction* par PAUL VULLIAUD. un vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, série des *Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*, no 441). Prix : 0 fr. 60. — Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VI^e).

A première vue il semblera étrange à quelques-uns qu'on ait pu songer à faire figurer Ballanche, cet « Orphée » moderne, parmi les maîtres de la littérature chrétienne. Nous ne doutons pas qu'après avoir lu ce recueil de *Pensées*, extraites de ses œuvres complètes et en partie inédites, on ne revienne à une appréciation plus équitable. On s'étonne même de l'actualité de cette philosophie originelle où l'on trouverait plus d'une solution harmonieuse aux questions religieuses et sociales qui font l'objet de nos disputes journalières. Et on ne manquera pas d'admirer l'accent profondément chrétien qui donne son ton à l'œuvre entière du « saint Ballanche », de celui qui, avant Chateaubriand, avait présenté et défini le *Génie du Christia-*

nisme. En tout cas, on souscrit certainement au jugement de Nodier : « Ballanche est une des plus puissantes intelligences, comme un des plus grands écrivains de tous les âges. Voilà tout. »

— LE CHRISTIANISME ET L'ÉGLISE, par le R. P. TH. BOURGEOIS, O. P. Beau volume in-12, 3. 50. — (P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^{me}).

Ce volume est une réponse aux prétendus chrétiens catholiques qui nient pratiquement, et même, dans une certaine mesure, et doctrinalement, le droit divin de la hiérarchie catholique aux docteurs des Églises dissidentes qui font consister tout le devoir du chrétien à confesser la mission du Christ rédempteur.

On y établit : 1^o Que le christianisme, vérité, loi, vie divine, demande l'existence d'une société vivante qui maintienne et défende cette vérité, qui sauvegarde et interprète cette loi, qui perpétue cette vie.

On y prouve : 2^o Que cette société existe et s'appelle la hiérarchie catholique ; qu'elle a été instituée et organisée par Jésus-Christ, et fondée par lui sur l'autorité souveraine des Pontifes successeurs de Pierre.

On y répond ; 3^o A quelques objections tirées, l'une de l'inmissibilité de l'autorité infaillible du souverain Pontife dans l'ordre doctrinal, et dès lors de l'inutilité de son pouvoir temporel ; les autres du fait des prétendues persécutions imputées à l'Église et de sa doctrine sur les conditions du salut.

On y aborde enfin : 4^o Les preuves qui établissent que l'Église, après avoir été préservée divinement dès sa naissance, a donné et donne encore dans sa vie des témoignages magnifiques non seulement de cette origine divine, mais de la présence permanente de Dieu en elle, puisqu'il est impossible qu'une société humaine enseigne constamment la même doctrine à des âmes qui la professent elles-mêmes perpétuellement et sans altération ; qu'une société humaine produise des saints comme elle en a produit et en produit tous les jours, et soit couronné d'une auréole de martyrs comme ceux qu'elle offre à la juste admiration du monde, et se montre sans cesse bienfaisante d'une charité supérieure et inspiratrice des plus sublimes dévouements.